

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE.

- 1.1 Identification de la préparation: CILLIT TACHE ET MOISSURES
- 1.2 Identification de la société: RECKITT BENCKISER FRANCE
15 rue Ampère,
91748 MASSY CEDEX
France
☎: 01 69 93 17 00
Fax: 01 69 93 19 99
Services.consommateurs@reckittbenckiser.com
- Services techniques: RECKITT BENCKISER FRANCE
Route de Sours 98, BP 835
28011 CHARTRES CEDEX
France
☎: 02 37 24 78 00
Fax: 02 37 24 78 47
- 1.3 Appel d'urgence: **ORFILA**
☎: **01 45 42 59 59**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit Irritant.

Risques de lésions oculaires graves. Irritant pour la peau.

Principalement lié à la présence d'hypochlorite de sodium; libère du chlore en présence d'un acide.

- Contact avec les yeux : Risques de lésions oculaires graves.
- Contact avec la peau: Irritant pour la peau.
- Ingestion: Peut causer en cas d'ingestion des irritations de la cavité buccale et du système digestif; nausées et possibilité de vomissements.
- Inhalation: Peut causer une irritation des poumons en cas d'inhalation.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Nature: Produit contenant <5% d'agents de blanchiment chlorés et <5% d'agents de surfaces anioniques et non ioniques. Contient du parfum.

- Composants contribuant au danger:

Nom	# CAS	# EINECS	Composition	Symboles de danger	Phrase de risque
Hypochlorite de sodium 14,5%	7681-52-9	231-668-3	15-20% (chlore actif)	C	R31, R34,
Lauryl sulfate de sodium 28%	68585-47-7	271-557-7	1-5 %	Xi	R41-38
Lauryl diméthyl amine oxyde	68955-55-5	237-281-2	1-3 %	Xi,N	R38, R41, R50
Fragrance	N/A		0-0,5%	N	R51/53
Hydroxyde de sodium 50%	1310-73-2	215-185-5	1-3 %	C	R35

- C Corrosif
- Xi Irritant
- N Dangereux pour l'environnement.
- R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
- R34 Provoque des brûlures
- R35 Provoque de graves brûlures.
- R38 Irritant pour la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques

4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau en maintenant les yeux ouverts pendant au moins 10 minutes. Si une gêne ou une irritation persiste, consulter un spécialiste.
- Contact avec la peau: Rincer la peau souillée à l'eau tiède, si une irritation persiste, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- Ingestion: Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
- Inhalation: Se diriger vers un endroit bien aéré.

La composition de la préparation est déposée auprès du Centre Anti-Poisons de Paris:

CENTRE ANTI-POISONS HOPITAL FERNAND WIDAL
200 rue du Faubourg St Denis
PARIS CEDEX 75475
Tel: 01 40 05 48 48
Fax: 01 40 05 41 93

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit non inflammable qui n'entretient pas la combustion.

En cas d'incendie le port de masque est à recommander.

- Danger spécifique: Peut se décomposer et libérer des gaz toxiques (dioxyde et monoxyde de carbone, vapeurs d'amine, oxydes d'azote, chlore).
- Moyens d'extinction : Extincteurs à poudre, mousse, eau, et sable peuvent être utilisés. Eviter l'usage de beaucoup d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Voir aussi sections 8 et 13.

Pour procéder aux opérations de récupération du produit il est recommandé de porter des lunettes, des vêtements de protection appropriés et des gants en caoutchouc.

- Petits volumes moins de 1 L: Essuyer à l'aide d'une serpillière humide et rincer à l'eau.
- Volumes moyens (± 5 L): Absorber à l'aide de terre absorbante, sable, sciure ou autre matériau inerte et le transférer dans un récipient adapté pour élimination appropriée.
- Grands volumes: Contenir la dispersion du produit avec du sable ou tout autre matériau inerte ; ne pas rejeter directement dans les circuits d'eaux usées ou de surface. Ne pas répandre directement sur le sol. Ne pas éliminer le produit sans avoir consulté les autorités compétentes.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 MANIPULATION

Eviter tout contact direct avec le produit, en particulier avec les yeux et la peau.

Ne pas mélanger avec des acides, des bases et/ou d'autres produits d'entretien.

7.2 STOCKAGE

Stocker dans des locaux propres et frais, à l'abri du gel et hors de portée des enfants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Valeurs limites d'exposition: Les valeurs ci-après sont tirées des fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières.

Pour l'hydroxyde de sodium: STEL = 2mg/m³ (UK, Belgique)
 (soude caustique) VME = 2mg/m³ (France)

Protection individuelle:

- Respiratoire: Pas nécessaire pour une utilisation normale du produit
- Mains: Port de gants imperméables recommandé pour une utilisation prolongée.
- Yeux: Porter des lunettes de protection.
- Corps: Porter si nécessaire des vêtements de protection appropriés pour éviter un contact prolongé de la peau avec le produit.

9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

- Etat physique: Produit liquide visqueux, jaune pale.
- Odeur: javellisée
- Masse volumique: 1.050 – 1.080 g/ml.
- pH: 12.8 – 13.5 à 20°C, sur tel
- Solubilité: Soluble en toutes proportions dans l'eau.
- Chlore libre (actif): 2,5 – 2.9 % w/w.
- Point éclair: > 93 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité: Stable dans des conditions de température et de pression de stockage normales. Maintenir à l'écart de températures élevée et du rayonnement UV.
- Matériaux à éviter: Ne pas mélanger avec d'autre produits ménagers, particulièrement ceux contenant de l'acide (détartrants WC).
- Produits de décomposition: Le produit se décompose progressivement en dégageant du chlore gazeux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voir sections 2 et 3.

- Hypochlorite de sodium:
 - LD50 Orale, souris: 5800 mg/kg .
 - Irritation oculaire: lapin: 10 mg: modérée.
 - Inhalation: Irritant pour le système respiratoire si la concentration atmosphérique est supérieure à 2 mg/m³ (STEL 15 minutes).
 - Exposition aigüe au produit concentré (≈15 %): toxicité sévère en cas de contact cutané, oculaire et en cas d'ingestion.
- Hydroxyde de sodium:
 - LD 50 orale, rat : 350 mg/kg
 - Irritation: Oculaire, lapin: 1 mg/30s sévère

- La substance pure est considérée comme corrosive pour les yeux, la peau, les voies respiratoires et digestives.

- Lauryl diméthyl amine oxyde: - LD50 Orale, rat: 2000mg/kg.
 - Risque de dommages irréversibles en cas de contact oculaire.
 - Irritant pour la peau et le système respiratoire.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Voir également en sections 6, 7, 13 et 15.

Ce produit n'occasionne aucun effet néfaste connu sur l'environnement.

Les agents de surface présents sont conformes au niveau de biodégradabilité requis par l'application du Règlement Détergent 2004/648/EC.

- Hypochlorite de sodium: En milieu aquatique, une concentration >1 ppm est toxique pour les poissons.
- Hydroxyde de sodium: Les concentrations supérieures à 10 ppm, surtout en eau douce ou à pH ≥ 10.5 peuvent être fatales au poisson et organismes aquatiques.
- Lauryl diméthyl amine oxyde : Très toxique pour les organismes aquatiques

Ce produit peut causer des dommages à la flore aquatique et à la végétation en cas de déviation importante dans les milieux aquatiques du à son pH alcalin.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Par l'utilisateur: Les emballages vides s'éliminent avec les déchets ménagers. Rincer avec de grandes quantités d'eau en cas de mise à l'égout.
- Quantités importantes: Suivre les recommandations des autorités locales.
(produit non marchand)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Règlement transport terrestre: UN 3266 Liquide inorganique corrosif basique n.s.a. (Contient une solution d'hypochlorite de sodium et d'hydroxyde de sodium), Classe 8, Groupe d'emballage II
(ADR / RID)
- Règlement transport maritime: IMDG UN 3266 Liquide inorganique corrosif basique n.s.a
(Contient une solution d'hypochlorite de sodium et d'hydroxyde de sodium), Classe 8, Groupe d'emballage II
- Règlement transport aérien: IATA UN 3266 Liquide inorganique corrosif basique n.s.a

(Contient une solution d'hypochlorite de sodium et d'hydroxyde de sodium), Classe 8, Groupe d'emballage II

Numéro ONU: UN 3266

Ne pas exposer à des températures >40°C pendant plus de 3 jours.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Risque de lésions oculaires graves; Irritant pour la peau.

- Les mentions suivantes figurent sur l'étiquette:
- R41 Risque de lésions oculaires graves
 - R38 Irritant pour la peau
 - S2: Conserver hors de la portée des enfants
 - S23 : Ne pas respirer les aérosols.
 - S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
 - S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
 - S 28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
 - S39 : Porter un appareil de protection des yeux / du visage
 - S 46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 - S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
- Les informations suivantes figurent sur l'étiquette:

ATTENTION ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.

- Etiquetage additionnel relatif aux détergents et produits de nettoyage :
(Reglement Détergent 2004/648/EC):

Contient :

- Moins de 5 % d'agents de surface anioniques, d'agents de surface non ioniques, d'agents de blanchiment chlorés. Parfum.

- Directives européennes d'application pour ce produit:

Directive du Conseil du 7 juin 1988 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses (88/379/CEE), transcrite par l'arrêté modifié du 21 février 1990 et modifiée par la Directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999, transposée en droit français par l'arrêté du 9 novembre 2004.

16. AUTRES INFORMATIONS

☐ CILLIT BANG est une marque déposée.

Formule N° 0079358. Emission du 15/11/2007.

Rappel des phrases de risque énoncées à la rubrique N°2 :

- C Corrosif
- Xi Irritant
- N Dangereux pour l'environnement.
- R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique
- R34 Provoque des brûlures
- R35 Provoque de graves brûlures.
- R38 Irritant pour la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.